

**VAL-DE-RUZ**

# Le projet d'éoliennes des agriculteurs avance



**LA JOUX-DU-PLÂNE** Le public avait pu visiter en été 2007 le terrain visé par les promoteurs agricoles d'énergie, qui ne tablaient encore à l'époque que sur une seule éolienne. (ARCHIVES MICHAËL MATTSSON)



Argus Ref 34970901

**Le projet privé de parc éolien de La Joux-du-Plâne, à la limite du Val-de-Ruz et du vallon de Saint-Imier, a le vent en poupe. Une quinzaine d'agriculteurs et autres propriétaires terriens viennent de créer une société pour concrétiser la démarche.**

ALEXANDRE BARDET

«**L**es mesures de vent sont très favorables. Nous avons bon espoir de pouvoir réaliser notre parc d'éoliennes de la Joux-du-Plâne», affirme Roger Stauffer. Agriculteur en ce lieu, il est co-gérant de la société Eoliennes La Joux-du-Plâne-L'Echelette Sarl, créée fin mars. Selon la Feuille officielle, son but est l'étude, la réalisation, l'exploitation et le financement d'installations de production et de distribution d'énergies renouvelables. Basée aux Vieux-Prés, elle réunit 16 associés, surtout des agriculteurs et quelques autres propriétaires terriens.

L'objectif prioritaire est donc de créer un parc éolien dans le secteur de La Joux-du-Plâne-Echelette, à l'ouest des Bugnens, à cheval sur le Val-de-Ruz et le Jura bernois. Les éoliennes auront 100 mètres de hauteur au moyeu, mais leur nombre n'est pas arrêté. Le parc pourrait produire la quantité d'électricité équivalente à la consommation du Val-de-Ruz.

La société a déjà des contacts avec l'Etat et a ouvert des négocia-

tions avec un partenaire technique. Mais elle entend donner les premiers détails aux communes concernées, à savoir Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Le Pâquier et Sonvilier (BE). Il s'agira par la suite d'y déposer des demandes de permis de construire avec étude d'impact. A l'image de ce qui se passe dans les Franches-Montagnes, dans les Alpes et dans le Doubs, l'optimisme est de mise.

«Sur cette deuxième crête du Jura, les éoliennes ne seront visibles ni du Val-de-Ruz, ni du vallon de Saint-Imier, ni du Seeland. Le lieu est assez reculé mais accessible, peu habité et déjà exploité par l'homme», résume Roger Stauffer. «Notre esprit sera de beaucoup communiquer. Nous recevons déjà pas mal d'encouragements.»

Président de la commission énergétique de la Région Val-de-Ruz, Giuliano Viali ne voit pas de concurrence avec son projet de parc éolien de Montperreux-Gurnigel, près de La Vue-des-Alpes. «Je pense que les deux projets ne s'excluent pas et sont complémentaires», commente l'ingénieur. «Il faut encourager les éoliennes dans la région si des mesures fiables montrent leur intérêt et leur rentabilité énergétiques.»

La Région Val-de-Ruz est donc favorable à l'émergence parallèle de plusieurs projets, d'autant que tous ne vaincront pas forcément les vents administratifs contraires. /AXB